

## - #StopLoiSecuriteGlobale -

Tout ça pour ça ! Le Premier ministre a annoncé, ce jeudi 26 novembre, la création d'une commission indépendante censée statuer sur l'article 24 de la proposition de loi Sécurité Globale. L'idée ne vient pas de Matignon mais de la Place Beauvau. Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, a avoué être à l'origine de la création de ce comité Théodule, lors de son intervention au 20 Heures de France 2.

Contrairement aux affirmations du ministère de l'Intérieur, pas un seul journaliste ou réalisateur n'a été reçu par le Premier ministre. Seuls quatre représentants de syndicats d'éditeurs et l'ONG Reporters sans frontières étaient présents à Matignon.

Dans l'après-midi de ce jeudi 26 novembre, les quatre organisations syndicales représentatives de journalistes (SNJ - SNJ-CGT - CFDT-Journalistes - SGJ-FO) suivies par les sociétés de journalistes et de toutes les organisations que constituent la coordination #StopLoiSecuriteGlobale ont annoncé boycotter l'entrevue avec Jean Castex. Ils constatent avoir eu raison de ne pas participer à cette opération de communication et de diversion.

La coordination nationale #StopLoiSecuriteGlobale reste convaincue que l'article 24 de la proposition de loi, ainsi que les articles 21 et 22 et le nouveau Schéma national du maintien de l'ordre (SNMO) visent à empêcher de documenter les violences policières et cherchent à entraver le travail des journalistes, des réalisateurs et de tout citoyen dans la manifestation de la vérité. La coordination exige le retrait de ces trois articles et du SNMO.

Au même moment, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme a rappelé fermement : « La CNCDH s'inquiète du transfert de compétences de police judiciaire aux agents de police municipale (...). La Commission formule également de vives critiques à l'égard de l'interdiction de diffuser des images permettant d'identifier les agents des forces de l'ordre, en raison notamment des risques engendrés sur le terrain d'atteintes à la liberté d'informer. Enfin, la CNCDH est opposée à l'utilisation généralisée des caméras aéroportées (drones) qui ouvre des perspectives de surveillance sans précédent, particulièrement menaçantes pour l'exercice des droits et libertés fondamentaux. »

La coordination nationale #StopLoiSecuriteGlobale a déposé un référé-liberté après que la préfecture de police de Paris a interdit la marche des Libertés entre les places de la République et de la Bastille ce samedi 28 novembre à Paris.

Le Tribunal administratif doit statuer ce vendredi 27 novembre à 15 heures.

Quelle que soit la décision la coordination nationale #StopLoiSecuriteGlobale a déjà appelé « à passer outre l'interdit » en annonçant le maintien de cette marche à Paris, avec un appel publié dès ce vendredi 27 novembre et signé par un arc de forces professionnelles, associatives, syndicales, citoyennes extrêmement large.

Des actions et manifestations sont prévues dans plus de 60 villes en France, ainsi qu'à Berlin et La Haye.

Paris, le 26 novembre 2020.